

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 45207 du 30 mai 2016 portant promotion
de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « montagne »**

NOR : INTJ1614564S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 85666 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1528266S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2016:
Sicilia, David Nigend : 152 629 Numéro de livret de solde : 8 010 484

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2016:
Grosskost, Philippe Nigend : 144 418 Numéro de livret de solde : 8 003 552

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2016:
Duffort, Olivier Nigend : 171 164 Numéro de livret de solde : 8 026 728

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 mai 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
A. BROWAËYS